



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 89122

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le problème de l'élimination des farines animales en raison de la maladie de la vache folle. Elle souhaiterait connaître, année par année depuis 2000, les quantités de farine animale produites, éliminées et stockées en France. Elle souhaiterait aussi connaître pour 2000 et 2005 comment l'élimination de ces farines a été réalisée en précisant les quantités correspondant à chaque filière d'élimination.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître, année après année, depuis 2000, les quantités de farines animales produites, éliminées et stockées en France. Au 31 décembre 2003, 770 000 tonnes de farines animales étaient entreposées en France. Au cours de l'année 2004, les entrepôts de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), Caudan (Morbihan) et Jussy (Aisne) ont été vidangés, soit environ 19 000 tonnes. Il avait été, alors, également prévu de procéder au déstockage du site de Combrée (Maine-et-Loire), mais les contraintes imposées au transporteur par les associations de riverains, exigeant un nombre limité de rotations, ont occasionné un retard dans la vidange de ce site. Les opérations ont été définitivement achevées au début de l'année 2006. En 2005, il avait été prévu de déstocker environ 79 000 tonnes réparties sur neuf sites. Seuls les sites de Guidel et de Pontivy dans le Morbihan ont pu être vidangés dans l'année pour un tonnage de 9,965 tonnes. Pour les autres sites, les retards constatés correspondent à des allongements de la durée de vidange liés à des contraintes environnementales et sociales ou à des problèmes juridiques qui ont conduit à devoir renouveler les appels d'offres. C'est le cas notamment des entrepôts de Lyon et de Quincieux dans le département du Rhône, qui représentent au total 42 487 tonnes. En conséquence, l'achèvement de la vidange de ces sites aura lieu en 2006. Pour 2006, un programme complémentaire d'élimination de 261 000 tonnes a été retenu. Il concerne dix sites. Le déstockage de l'entrepôt de Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor) est actuellement en cours. Le tableau ci-après retrace les programmes d'élimination des farines animales en 2004, 2005 et 2006 ainsi que les sites qui ont été déstockés à la date de fin mars 2006.

Élimination des farines animales

2004		2005		2006	
Sites	Tonnage	Sites	Tonnage	Sites	Tonnage
Programmés					
Caudan (56)	618	Bouère (53)	2 555	Châtillon s/Thouet (79)	23 000
Combrée (49)	5 747	Chateaubriant (44)	1 139	Fougères	22 595

	Juvisy (02)	2 900	Châtillon s/Thouet (79)	17 000	Lizio (56)	5 980
	Pleine-Fougères (35)	15 525	Gand (B)	3 068	Montoir-de-Bretagne (44)	29 830
			Guidel (56)	4 872	Plénée-Jugon (22)	75 000
			Lyon (69)	16 787	Rogerville (76)	25 000
			Nogent s/Vernisson (45)	2 581	Somsois (51)	52 040
			Pontivy (56)	5 093	Saint-Gérard (56)	13 669
			Quincieux (69)	25 700	Saint-Saturnin-du-Limet (53)	5 000
					Sainte-Geneviève-des-Bois (45)	9 047
Total		24 790		78 795		261 161
Déstockés						
	Caudan (56)	618	Guidel (56)	4 872	Combrée (49)	5 747
	Juvisy (02)	2 900	Pontivy (56)	5 093	Chateaubriant (44)	1 139
	Pleine-Fougères (35)	15 525			Bouère (53)	2 555
					Gand (B)	3 068
Total		19 043		9 965		12 509

Sources : direction des politiques économique et internationale, sous-direction de l'élevage et des produits animaux, bureau des industries des viandes (situation au 31 mars 2006).

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89122

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2907

Réponse publiée le : 23 mai 2006, page 5392